



3680, rue Jeanne-Mance
Bureau 317
Montréal (Québec)
Canada
H2X 2K5
www.culturemontreal.ca
T 514.845.0303
T 514.845.0304
info@culturemontreal.ca

**PLATE-FORME DE CULTURE MONTRÉAL
EN VUE DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC 2012**

**Montréal
Août 2012**

Préambule

Fondé en 2002, Culture Montréal est un mouvement citoyen non partisan dont la mission est d'affirmer le rôle central des arts, de la culture et du patrimoine dans toutes les sphères du développement de la métropole. Notre organisation compte aujourd'hui près de 1000 membres et s'appuie sur des activités d'analyse, de communication, de recherche et de concertation pour faire valoir le rare pouvoir catalyseur du secteur culturel auprès, notamment, des leaders d'opinion et des gouvernements.

À l'occasion des élections du Québec 2012, Culture Montréal souhaite participer au processus démocratique et faire connaître ses recommandations aux candidats et partis en lice ainsi qu'aux acteurs culturels et citoyens de la métropole.

Comme la santé et l'éducation, la culture demeure une valeur partagée et une pierre d'assise du développement des communautés et des territoires. Le secteur culturel a prouvé sa résilience et sa capacité de rayonnement depuis longtemps, y compris à travers les pires crises financières, dont la dernière continue encore d'ébranler l'Occident.

Berceau de talents diversifiés et d'une créativité reconnue à travers le monde, le secteur culturel montréalais emploie autour de 100 000 personnes et génère des retombées économiques directes et indirectes de 12 milliards de dollars par année. Il contribue également de façon marquée au développement des collectivités, notamment à travers le renforcement du sentiment d'appartenance; l'embellissement du cadre de vie; la solidarisation des groupes; l'intégration des populations immigrantes et la persévérance scolaire.

Le milieu culturel montréalais joue un rôle-clé dans l'économie québécoise et contribue au bien-être des collectivités sur le territoire. C'est pourquoi nous devons constamment veiller à ce que les arts et la culture demeurent accessibles aux citoyens - et plus encore, qu'ils y participent activement - de même que nous devons mieux soutenir les artistes et créateurs d'ici, entre autres en favorisant leur présence dans les quartiers.

À l'occasion du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle, le gouvernement du Québec et les partis de l'opposition ont reconnu le statut de métropole culturelle de Montréal. En fait, au cours des 50 dernières années, le gouvernement du Québec a maintes fois réaffirmé la valeur des arts et de la culture comme vecteurs de développement économique et social, notamment par le biais du ministère de la Culture et d'autres institutions comme le CALQ et la SODEC.

L'importance des arts, de la culture et du patrimoine est aujourd'hui reconnue, tel qu'en témoigne l'adoption de la culture comme 4^e pilier du développement durable par de nombreuses villes à travers le monde, dont une majorité d'arrondissements montréalais. Ainsi, les engagements pris par le gouvernement du Québec en novembre 2007 gagnent-ils en pertinence : plus que jamais, les enjeux culturels doivent être partie intégrante des préoccupations et planifications stratégiques du gouvernement du Québec.

Les mesures proposées dans cette plate-forme sont déterminantes pour l'avenir de notre métropole culturelle, mais elles portent également une dimension nationale dans un objectif de développement durable pour l'ensemble de la population québécoise.

Nos recommandations

En vue des élections du Québec 2012, Culture Montréal propose :

1) un financement public qui tient compte de la croissance du secteur des arts et de la culture

Afin d'assurer la stabilité et le développement des milieux artistiques et culturels, le gouvernement du Québec doit octroyer des allocations adéquates au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), ainsi qu'au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ). Les programmes de soutien à la création, à la production, à la diffusion et à la formation en arts doivent être maintenus et être financés de façon à pouvoir répondre aux nouveaux besoins du milieu, tel que le virage numérique.

2) l'adoption de mesures visant à augmenter le financement privé aux arts et à la culture

Le gouvernement du Québec doit encourager une contribution accrue du milieu des affaires, des corporations et fondations, de même que des donateurs individuels, qu'ils soient de grands mécènes ou de simples citoyens désireux d'appuyer l'activité artistique et culturelle, par l'adoption de mesures fiscales incitatives et novatrices. De même, afin de répondre aux besoins du milieu et à sa popularité croissante, le programme « Placements Culture » devrait être bonifié.

3) la mise en place de mesures assurant le développement et la pérennisation des ateliers d'artistes à Montréal

L'accès à des lieux de pratique adéquatement aménagés pour la création et la production des œuvres est une condition essentielle à la présence des artistes sur le territoire. Cette présence contribue à la vitalité économique des quartiers, à leur attractivité, au sentiment d'appartenance des citoyens, à la cohésion sociale et au déploiement d'interfaces uniques entre publics et créateurs.

4) un engagement renouvelé envers le Plan d'action 2007-2017 : financement des arts et de la culture, rayonnement de la métropole et développement des quartiers culturels

À l'occasion du 2^e Rendez-vous Montréal, métropole culturelle, qui doit se tenir en novembre prochain, le Plan d'action 2007-2017 fera l'objet de discussions entre les partenaires et les acteurs culturels de la métropole. L'engagement du gouvernement du Québec envers le financement, le développement et le rayonnement de la métropole culturelle, y compris des quartiers culturels, est essentiel à la réalisation du Plan d'action.

5) donner suite à l'adoption de l'Agenda 21 de la culture pour le Québec par la création ou la bonification de programmes visant à stimuler la participation culturelle des citoyens

Les ministères - Éducation, Loisir et Sport; Immigration et Communautés culturelles; Santé et Services sociaux; Emploi et Solidarité sociale; Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, etc. -, de même qu'un ensemble d'autres institutions et acteurs sociaux - municipalités; milieux des affaires; centres de la petite enfance; associations de parents; etc. - devraient être interpellés sur cet enjeu et invités à réfléchir aux différentes pistes et initiatives qui permettraient de favoriser la fréquentation des œuvres et la participation culturelle (p. ex. : programmes de médiation culturelle). Dans le cadre de cette démarche, Culture Montréal propose la tenue d'un forum national sur l'éducation aux arts et à la culture et la citoyenneté culturelle des jeunes.

Renseignements : Marie-Claude Lépine
Directrice des communications
Culture Montréal
514 845-0303, poste 21
marie-claude.lepine@culturemontreal.ca